



Compte rendu du conseil municipal du 27 novembre 2017

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Monsieur Serge Bavard, Madame Annick Niporte, Madame Antoinette Graff, Monsieur Dominique Duchamp, Monsieur Christian Albert, Madame Michèle Baudoin, Monsieur Philippe Brunot, Madame Marie-Luce Bon, Monsieur Philippe Michaud, Madame Nathalie Weill, Madame Nathalie Vieillard, Madame Sandrine Renault, Monsieur Christophe Louet, Monsieur Christophe Leloup (arrivé à 20h15) Monsieur Rémy Aubry.

Absents Excusés : Monsieur Jean- Michel Bon (procuration à Monsieur Dominique Duchamp), Madame Olga Pecaud, (procuration à Madame Annick Niporte),

Absente : Madame Claudine Lenet

Madame Antoinette Graff est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 18 octobre 2017 2 est approuvé à l'unanimité par 16 voix pour et 2 abstentions (Philippe Michaud et Antoinette Graff)

1- **Plan local d'urbanisme-** modification simplifiée n°2

Après avoir pris connaissance de ce projet, et considérant, qu'aucune observation ne figure sur le recueil mis à disposition du public, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme de la commune.

Christian Albert souhaite plus de clarté dans la rédaction du règlement.

2- **Communauté de communes**

a. Modification de statuts

Après avoir pris connaissance des nouveaux statuts, déjà présentés en conseil communautaire, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette modification.

b. Convention de mise à disposition de personnel

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention correspondante. Il est précisé, à la demande de Christian Albert, que le personnel administratif mis à disposition se rend dans les locaux de la CCTIV.

3- **Décision modificative – budget principal**

Après une présentation des lignes budgétaires par le maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative n°2 du budget principal.

4- **Emprunt**

Le budget primitif de la commune prévoit un emprunt de 500 000 € afin de financer la rénovation du Foyer culturel Frédéric Lescure. L'offre de la banque la mieux disante est le crédit mutuel. Le maire propose donc, d'emprunter 500 000 € sur 25 ans au taux de 1,48 % avec une annuité de 23 964 €.

Le maire précise que le financement de ce projet, dont le coût global est de 1 500 000 € HT, est financé à hauteur de 53 % par la commune et de 47 % par les Co financeurs.(conseil départemental, conseil régional, Etat et LEADER). Il est donc impossible d'autofinancer ce projet sans recours à l'emprunt.

La commune espère un gain en dépenses d'Énergies de 40 % à condition que les utilisateurs soient vigilants.

Le conseil municipal approuve cette proposition d'emprunt à l'unanimité.

5- Subvention – ASCEP

L'association sportive de l'école élémentaire a communiqué à la commune tous les justificatifs correspondants à leur projet d'école qui s'est déroulé du 21 au 23 juin 2017 à Collonge La Madeleine. Le conseil municipal décide à l'unanimité de leur attribuer 4000 € de subvention exceptionnelle pour financer ce voyage.

6- Cession de véhicule

Le bus n'étant plus optimisé, le conseil municipal décide à l'unanimité de céder le bus de la commune au prix de 4500 €. Le service de navette pour les personnes âgées sera délégué à un prestataire extérieur.

7- SICECO- transfert de compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques » (IRVE)

Après avoir entendu l'exposé des motifs détaillant le transfert de compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques » (IRVE), le conseil municipal approuve à l'unanimité ce transfert. La commune de Selongey sera donc équipée prochainement de bornes de recharge électrique, celles-ci seront situées sur le parking de la poste.

8- Informations diverses et questions des conseillers

DSP eau et assainissement

La procédure de négociation est arrivée à son terme. Le sujet fera l'objet d'une présentation lors du prochain conseil municipal.

En cas d'augmentation significative de la part délégataire, le maire proposera une baisse de la part communale, afin de neutraliser cette augmentation pour les usagers.

Travaux de rénovation de l'hôtel de ville

Le montant total des offres après négociation est de 727 000 € HT, aucune option n'a été retenue.

Le déménagement des bureaux aura lieu aux vacances de février.

Communauté de communes et Fiscalité professionnelle unique (FPU)

Le maire souhaite aborder le sujet du passage en FPU de la CCTIV prévu à l'ordre du jour du conseil communautaire du 29 novembre.

La mise en œuvre de la FPU implique que l'ensemble des ressources liées aux activités économiques de toutes les communes seront versées intégralement à la CCTIV. Le CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) décidera des compensations reversées à chaque commune.

La commune de Selongey représentant plus de 80 % de ces recettes, le maire indique qu'il demandera, en préalable du vote en faveur du passage en FPU, une délibération de principe sur la répartition des ressources futures à hauteur de 50 % pour la CCTIV et 50 % pour les communes. Concernant l'année 2018, la commune sera intégralement compensée sur la base des recettes fiscales 2017. Ainsi, cette délibération protégera les intérêts des selongéens.

Christophe Leloup rappelle et soutient le principe communautaire, en précisant que la commune ne peut exiger une telle délibération.

Christian Albert souhaite la dépose de la signalétique obsolète de divers bâtiments.

La séance est levée à 21h15

La secrétaire de séance

Antoinette GRAFF

Le Maire

Gérard LEGUAY

